AR PREFECTURE
030-200034692-20210705-DEL80_2021-DE
Reçu le 07/07/2021

Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°80/2021 du Conseil communautaire Séance du 5 juillet 2021

*****

Date d'envoi de la convocation = 29 juin 2021
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 56
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14
Nombre de délégués absents : 5

******

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Michel CEGIELSKI, Anthony CELLIER, Monique GRAZIANO-BAYLE, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Justine ROUQUAIROL, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Fred MAHLER, José RIEU, Patricia CHENEL, Manon CROUSIER, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoit TRICHOT, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Ghislaine DE VERDUZAN, Hervé GINOT, Catherine PECASTAING, Vincent ROUSSELOT, Marie-Chantal PIONNIER, Christine SALANCON, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Philippe PAQUIER, Guy AUBANEL, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, Marjorie SABATON, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Gérard ESTELLE

Absents ayant donné procuration : Philippe BERTHOMIEU à Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON à Anthony CELLIER, Michèle FOND-THURIAL à Monique GRAZIANO-BAYLE, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Maria SEUBE à Bernard DUCROS, Yves CAZORLA à Manon CROUSIER, Olivier ROBELET à Benoit TRICHOT, Didier BONNEAUD à Thierry VINCENT, Catherine CHANTRY à Fred MAHLER, Christine CLERC à Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN à Hervé GINOT, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Dominique ASTORI à Gérald MISSOUR, Éric AJASSE à Nathalie LACOUSSE

Absents : Pascale BORDES, Corine MARTIN, Alain POMMIER, Robert GAUTIER, Jean ROCHE.

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

AR PREFECTURE
030-200034692-20210705-DEL80_2021-DE
Reçu le 07/07/2021

Objet : Cotisation 2021 à l'association Mission Locale Jeunes du Gard rhodanien.

Considérant qu'il est nécessaire de conclure une convention entre la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien et l'association Mission Locale Jeunes du Gard rhodanien pour définir les modalités d'intervention de la Mission Locale Jeunes,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'agglomération,

Considérant que cette question a été présentée à la commission développement économique du 1er juin 2021,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité,

- de signer la convention avec l'association Mission Locale Jeunes du Gard rhodanien pour l'année 2021,

- d'autoriser le président à signer tous les actes s'y rapportant,

- d'attribuer le montant de la cotisation pour l'année 2021 fixée à 106.920,30 € (75 830 habitants x 1,41 €uros),

- d'autoriser le Président à prélever cette cotisation sur le budget 2021.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 5 juillet 2021.

Le Président
Jean Christian REY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN (30)

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique en Préfecture et publié le